

Le pont Bât Cheval de Flacourt

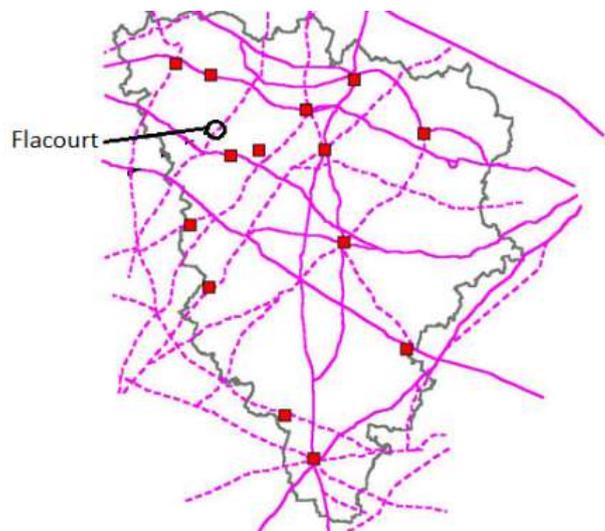


Ce pont, situé au Nord de la commune de Flacourt, est répertorié sur son PLU par le Service Archéologique Départemental des Yvelines (SADY) sous la référence 78-07-234-H avec une indication « moyen-âge ». Il enjambe le Ravin du Pont Bât Cheval, où coule la Rubeille qui se jette dans le Ru Morand, affluent de la Vaucouleurs.

Il se trouve sur l'ancienne voie royale partant de la Porte aux Saints à Mantes-la-Jolie jusqu'à Dreux.

L'histoire de cet itinéraire

Une voie antique, également répertorié par le SADY, devait enjamber un ravin de 25 pieds (environ 7,60 m) de profondeur, creusé par le ru Morand.

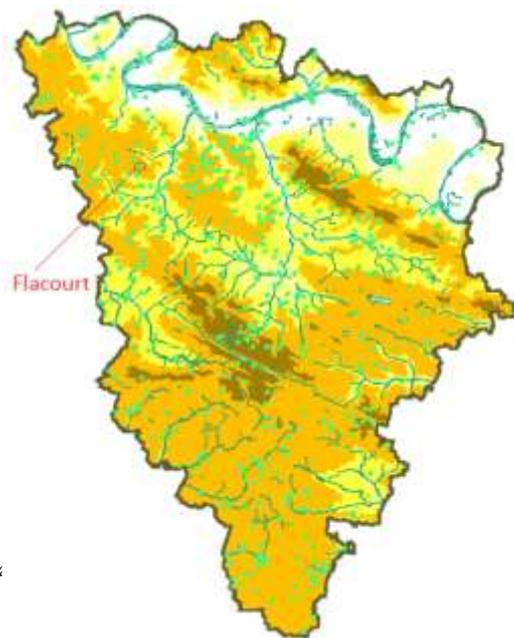


voies romaines traversant les Yvelines
(d'après Y. Barat et I. Renault-SADY).

Le tracé de cette voie est conforté par l'étude « Voies romaines traversant le Département »

Dans cette carte, les traits rouges continus sont les routes principales, et les traits pointillés représentent les voies secondaires ou la desserte des *villa* (domaine agricole)

On note également qu'une occupation et trésor monétaire de l'antiquité/haut empire ont été répertoriés à Flacourt, au lieu-dit « Les Sables »



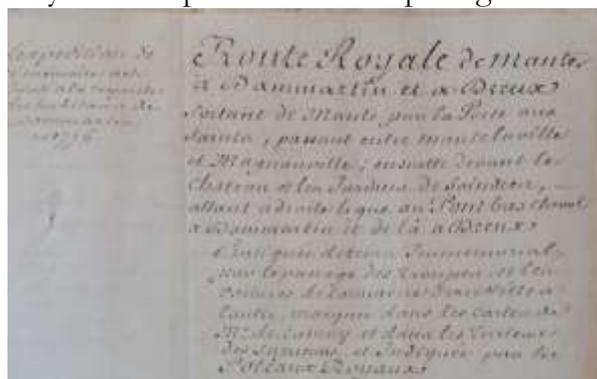
Le roi Louis XII autorisa les moines de l'abbaye à établir dans la commune de Dammartin, en 1512, pour l'écoulement de leurs produits, un marché qui permit au village de connaître un essor économique important, également grâce à la création de deux foires. Les belles halles en charpente qui existaient encore, vers le milieu du XIXe siècle, dataient de cette époque.

Mars 1533 – recueil d'actes notariés du XVIème (Archives nationales) – Me. Yves Bourgeois : vente par l'abbaye de Saint-Germain-des Près « de tout le bois, haute futaie, vieux et nouveaux baliveaux » aux « Pâtis des bois de Génanville, tenant d'un côté au chemin de Dammartin à Mantes »

En 1552, lors de la guerre des Princes, les troupes du duc de Nemours, venant de Mantes et se rendant à Orléans, traversèrent Dammartin et allèrent camper à Houdan.

En 1525, dans les lettres de rémission accordées à Guillaume de Morainvilliers (dalle funéraire à l'église de Flacourt) par Charles VIII, il est écrit : « a sa résidence ordinaire en sa maison de Flacourt », qu'il quitte seulement pour " aller tenir le siège de la justice dudict bailliage, publier certain édit contre les mal vivans et vagabonds, visiter les fortifications de la ville ». Il s'y rend souvent en chassant « avec ses oiseaux pour giboyer sur le chemin»: le pont Bât Cheval est sur cet itinéraire.

1695-1717: d'un mémoire sur la « Route Royale de Mantes à Dreux...et indiquée par leurs Poteaux Royaux » on peut extraire les passages suivants:



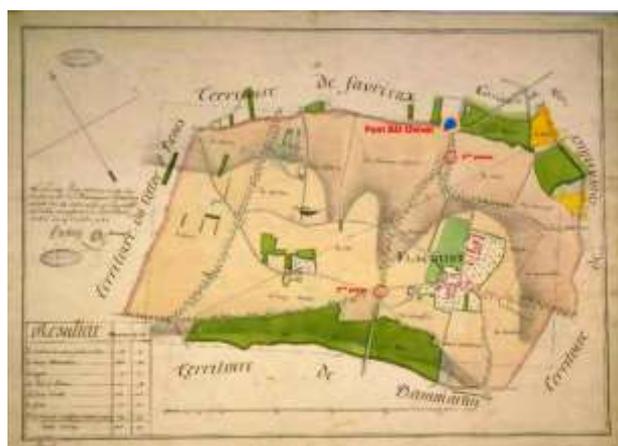
-extraits de terriers de Mantelaville, près Mante aux Céléstins du 17.X.1695 au 11 avril 1717, devant huissier : 5 parcelles et les propriétaires des terres où l'on trouvait des poteaux royaux.

-extraits du terrier de Flacourt, près les Bois de Flacourt : 3 parcelles et leurs propriétaires y sont décrits
-on arrive après à l'emplacement des poteaux royaux proprement dit: on en compte 6 depuis la Porte aux Saints jusqu'à Dammartin, le dernier indiquant la route de Dreux. Le 4^{ème} poteau se

trouvait « après avoir passé le pont bas cheval l'on rencontrait un peu au-dessus de ce pont... à l'angle de l'embranchement à gauche le chemin de Flacourt, à droite Route de Dreux ». Le 5^{ème}, « à la croisé qui forment le chemin de Paris et celui où aboutissent les champs des Courpillers, des Boutilliers et du Clos des Cordonniers ».

-pour finir, « il n'y avait longtemps qu'on voyait encore ces poteaux élevés, on les voit principalement sur Flacourt dessinés sur les cartes et les terriers...

« Voici leur emplacement, signalé par un 



(carte de Dubray, 1783)

Tous les documents reproduits à partir de cette page ont été trouvés aux Archives Départementales des Yvelines.

1774-1778: les placets (écrits adressés à une personne détenant un pouvoir pour lui demander justice, obtenir une grâce, une faveur) et les appels à corvée (obligation faite aux paysans de consacrer plusieurs jours de travail à l'entretien des routes)



Des placets des habitants de Flacourt, Favrieux, Montchauvet, Longnes, Neauflette, Bréval et Dammartin « où il y a tous les jeudis un gros marché » argumentent sur l'intérêt du pont « Bas Cheval » pour transporter leurs grains à Mantes pour le commerce de la rivière de Seine avec la ville de Paris. (via la corporation des marchands de l'eau, qui avait également juridiction sur le commerce fluvial). Il est écrit également dans ces placets « qu'il y a 40 ans les troupes allant en droiture de Mantes à Dreux par cet itinéraire épargnaient au Roy une couchée à Houdan ».

C'est en 1778 que les communes précitées plus Boinvilliers et Courgent ont été appelées à corvée « de par Le Roy » pour la réparation de cette route.

1835: Délibération du Conseil Municipal de Flacourt proposant le tracé de la Route de Mantes à Dreux par le pont Bât Cheval: la proposition n'a pas été retenue, le tracé de l'actuelle D928 a été préféré.

Transcription de la lettre dont première page ci-dessus:
13 janvier 1778 - Lettre de Mr Bouret à Mr de Boullongne,

Route de Mantes à Houdan et à Dreux par Dammartin. Traversée pour passage par le pont Bas Cheval près de Flacourt

Vous me demandez Monsieur de vous marquer la réponse de Mr L'intendant sur le placet des habitants des paroisses de Flacourt Favrieux, Montchauvet, Longnes, Neauflette, Bréval et Dammartin où il y a tous les jeudis un gros marché de toutes sortes de grains, contenant que l'arche de Pont Bas Cheval étant presque rompue les empêchent de voiturier par charroy leurs grains à Mantes ce qui interromps totalement leur commerce par la rivière de Seine avec les villes de Paris, Rouen et autres, au lieu que faite du rétablissement de l'arche de ce pont ils sont obligés de voiturier par charroy leurs grains à Houdan, distance de Paris de 14 ou 15 lieues on ne peut arriver que par terre ils ajoutent qu'anciennement le chemin de Mantes à Houdan et jusqu'à Dreux était par ce pont et qu'il est de leur connaissance qu'il y a quarante ans que les troupes allaient en droiture de Mantes à Dreux ce qui épargnait au Roy une couchée des troupes à Houdan en sorte qu'elles font cette route depuis ce temps en deux jours.

Mr L'intendant m'a répondu verbalement plusieurs fois que sachant que l'arche du pont bascheval était depuis 50 ans sur l'état des ponts et chaussées et a été faite aux dépens du Roy, il ne lui convenait pas de s'en mêler, d'autant que les secours que sa majesté lui donne pour la réparation des chemins de traverses de son intendance n'était pas à beaucoup près suffisants pour entreprendre de faire réparer cette arche de pont et en faire une autre, et une petite chaussée à Montchauvet, ou autre endroit selon qu'il serait estimé le plus convenable.

J'ai eu beau lui représenter que le chemin dont ces paroisses demandaient le rétablissement était solide et presque fait, qu'il ne s'agissait que de l'élargir qu'il n'y aurait au plus que cinq lieus de Mantes à Houdan comme par la route pratiquée depuis vingt ans le long de la vallée qui coûtera de grosses sommes à réparer, qui ne sera jamais bon, et solide parce qu'il y tombe souvent six grandes ravines qui y descendent avec rapidité des montagnes très voisines qui emportent en trois heures de temps qu'on s'y attend le moins, maisons, bâtiments, meubles et bestiaux, etc. dégradent entièrement plusieurs parties de ce chemin comme cela est arrivé il y a 18 mois. à joindre que le terrain vers le village de Richebourg est si gras et glissant que les charrettes ne peuvent tirer même en plein été, au lieu que celui demandé par ces paroisses ne causera pas de si grosses dépenses et ne sera nullement sujet à tous ces inconvénients, sera très utile au commerce des blés venant de la Beauce en droiture à la rivière de la Seine parce qu'on se propose de brancher ce chemin à un autre déjà fait qui conduit à Dreux dont il n'y aura que 7 lieues à Mantes ce qui épargnera au Roy le séjour des troupes pendant une nuit et sera d'une grande utilité pour le transport de grains de la Beauce à la rivière seine et par elle où il sera nécessaire pour le bien du commerce.

La réplique de Mr l'Intendant a été que toutes ces raisons pouvaient être bonnes, bien fondées et exiger l'exécution de la demande, mais qu'il ne lui était pas possible d'y avoir égard vu son état de fonds pour satisfaire aux entreprises commencées, qu'il fallait que les habitants de ces paroisses représentassent leur mémoires à Mr de Coste et tâcher d'obtenir de lui qu'il donna ses ordres pour faire réparer le pont bas cheval et faire une arche de pont à Montchauvet ou bien ailleurs, avec une chaussée s'il est jugé nécessaire, qu'alors il fera tout ce qui dépendra de lui pour contribuer à l'avantage du public.

C'est à vous Monsieur qui aimez le bien public et protéger de tout votre pouvoir ces paroisses, à solliciter ce magistrat et de lui remontrer que le principal objet du ministère étant d'approvisionner Paris, les villes de la demeure des Rois, surtout par le secours des rivières, que le chemin demandé a bien à bien des utilités à cet égard puisqu'à prendre du milieu de la Beauce il n'y aurait pas 15 lieues à la rivière de Seine qu'on y pourrait par charge les bois des forêts de Dreux et autre, qu'en retour les charrettes pourraient reporter toutes sortes de salines, les huiles, le sucre et autres provisions venant de Rouen qu'on est obligé de porter actuellement au Pecq et de la par charroy en prenant un grand circuit pour arriver à Orléans et dans la Beauce, qu'il serait utile à la ferme générale qui est obligée de fournir le grenier à sel de Dreux qui est considérable, de se servir de charrettes qui sont deux jours en chemin au lieu qu'elles ne seraient qu'un, que cette dépense qui ne coûtera au plus que 20 à 24 mille livres parce que chaque particulier se portera volontiers à y travailler vu la commodité et le bien qui lui pourra revenir, n'est pas un objet en comparaison de l'avantage qu'elle procurera à tous égards.

Ces raisons, Monsieur, jointes à celles que votre connaissance sur le local et votre expérience en toutes choses vous suggérons, pourront engager ce magistrat à donner ses ordres pour faire examiner la possibilité et l'utilité du chemin demandé, visiter les chemins déjà faits, les mesures tant depuis Mantes jusqu'à Houdan que celui qu'on pourrait brancher jusqu'à Dreux et faire le devis des dépenses qui pourraient regarder les Ponts et Chaussées. Vous devez être persuadé depuis longtemps Monsieur de l'entier attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé Buret ainsi que l'écrivain de la lettre, car Buret ne savait pas écrire. (Mr Bouret, était sub-délégué à l'élection de Mantes, et le destinataire de la lettre était Philippe Guillaume Tavernier de Boullongne de Prémenville -intendant, receveur général des finances puis fermier général- qui avait acheté les terres de Pierre Savalette dont Flacourt. L'intendant dont il est également question est Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris)

Le Pont Bât Cheval et l'approche de sa datation

Hormis l'ajout fin XIX/début XX d'une rambarde en fer aujourd'hui complètement détériorée, la dernière réparation remonte à 1780 suite à la visite de l'ingénieur J. Collet et de Mr. De Boullongnes, propriétaire des terres et seigneurie de Flacourt.

Le compte-rendu de cette visite précise que « les anciens que nous avons rencontré nous ont dit qu'ils avaient appris de leurs père que ce pont avait été construit aux dépens du Roy il y a environ cent ans il a été raccommodé aux dépens de l'état en 1724/1725 », ce qui nous amène à une existence en 1670.

De nombreuses interrogations demeurent car ce passage existerait d'après l'histoire de cet itinéraire depuis au minimum 5 siècles:

- pont en bois auparavant ? Rappelons que l'emplacement d'une motte castrale a été identifié par le SADY à proximité
- les pierres utilisées pour le parapet provenaient de Mantes (information trouvée dans le placet de Flacourt) mais s'agit-il des deux côtés du parapet ou d'une réparation ? l'avis de l'architecte des Bâtiments de France du service territorial de l'architecture et du patrimoine des Yvelines nous confirmera ou infirmera ces hypothèses.
- En ce qui concerne ce parapet nous venons d'en découvrir les pierres à la suite d'un débroussaillage réalisé par des volontaires du village. Après une recherche, nous avons remarqué un pont daté du haut moyen âge se trouvant sur une voie romaine à La Chaussée en Touraine et dont le parapet ressemble parfaitement au notre.

Et voici actuellement notre parapet:



De l'importance des abords

Ce pont est situé à la jonction de deux pentes : d'une part, le chemin venant de Mantes avec une forte pente et d'autre part, le chemin venant de Flacourt, pente moins forte mais très canalisante.



Il en résulte lors de fortes pluies, une stagnation d'eau sur le pont et plus particulièrement un écoulement aux abords, côté Flacourt.

Ces problèmes ne sont pas nouveaux car la visite de l'ingénieur le 23.08.1774 nous apprend qu'il y avait les mêmes soucis déjà à l'époque et il préconisait les travaux que voici transcrits:

Les eaux venant tant du Chemin de Flacourt qui est tombé de la ferme du dit lieu avec une telle rapidité le long de la Chaussée du pont qu'il s'est fait un trou au passage, profond d'environ vingt pieds près le parapet gauche du pont à une toise et demie de la culée du même côté, ce trou emporte déjà une partie du Chemin de la Chaussée et a donné une secousse à la culée du même côté qui aurait été emportée entière si les terres n'y avaient résisté

Visite du pont du bas Cheval le
de son avenue en présence de
Monsieur De pumainville qui
s'est donné Lapine demy
accompagné
23 8^{bre} 1774

Les ouvrages que nous avons vu et dont nous ont dit qu'ils avaient approuvé de leur part que nous en eussions fait un rapport de ce que nous en avions vu et qu'il a été en conséquence de nous en faire un rapport le 23.08.1774 et qui fait pendant qu'il est été visité par le Pont de la Chaussée et Chemin de

« les eaux venant tant du chemin de Flacourt que des terres de la ferme du dit lieu ont roulé avec une telle rapidité le long de la chaussée du pont qu'il s'est fait un trou au passage, profond d'environ vingt pieds près le parapet gauche du pont à une toise et demie de la culée du même côté, ce trou emporte déjà une partie du chemin de la chaussée et a donné une secousse à la culée du même côté qui aurait été emportée entière si les terres n'y avaient résisté »

Corps du pont à culées
 Il y auroit quelques pannes et M. Roucine l'a employé
 de nous pour raccommoder quelques culées
 Les quatre culées ont besoin d'un peu de quelque
 légères réparations c'est à dire d'en faire environ trois
 ou quatre toises qui ont été ébranlées soit par
 la chute des eaux soit par les terres fermes qui
 y tiennent
 Côté de Mantes

Corps du pont et culées

Les quatre culées ont besoin aussi de quelques réparation, c'est-à-dire d'en faire environ trois ou quatre toises qui ont été ébranlées soit par la chute des eaux soit par les terres fermes qui y tiennent.

Il est également indispensable
 de rétablir les anciens fossés des deux côtés
 principalement à la droite du côté de Mantes
 pour faire passer les eaux dans la rubeille et
 prévenir un dégât semblable à celui que nous
 avons trouvé

Côté de Mantes

... il est également indispensable de rétablir les anciens fossés des deux côtés principalement à la droite du côté de Mantes pour faire passer les eaux dans la

Rubeille et prévenir un dégât semblable à celui que nous avons trouvé »

Voici, aujourd'hui, l'endroit :



Le Parapet du Pont

Suite à un débroussaillage des abords du pont, nous avons mis à nu une partie du parapet : Il est composé de dalles en pierre de taille, dont les dimensions moyenne sont de 2m le long, 70cm de large et 50 cm de hauteur. Ces dalles sont taillées de façon à s'emboîter parfaitement. Sur une d'elles, on peut lire « Pon Ba Cheval » et au-dessus, une date 15 x 7, le x pouvant être un 2.



Voici la dalle en question ; on remarque, complètement à gauche, la taille de jointement des dalles (la suivante est décalée, un peu plus enfoncée dans la terre)

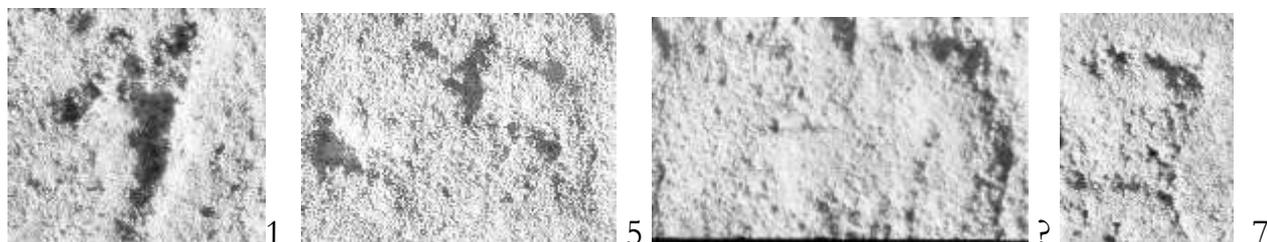
Et voici un zoom sur la partie au-dessus du « B » :



au-dessus du B : 1, pas de doute ; environ au milieu, le 5: la fin de la boucle est un peu étirée; après, trop flou, indéchiffrable. Dernier caractère un 7.

Au-dessus, dans le rond, la marque qui servait de signature aux tailleurs de pierre.

Un découpage et un peu d'infrarouge après:



le motif/signature

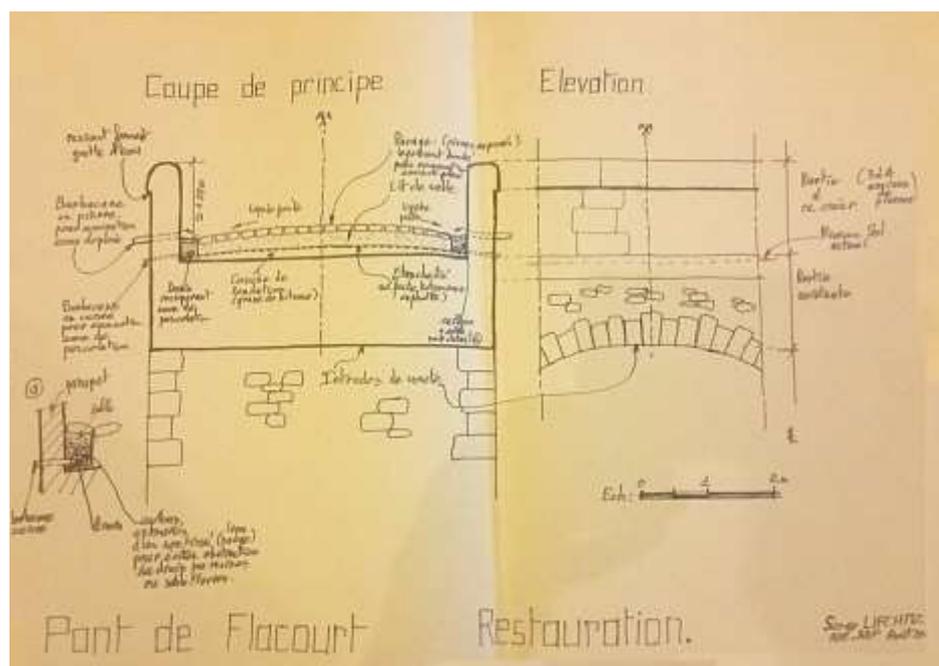
Les chasse-roues

Trois chasse-roues viennent d'être repérés; on a pu en mesurer un : 87cm de haut, et environ 28cm de diamètre supérieur, le tout enfoui sous 45 cm de terre.



Les travaux

Une étude préalable est en cours de réalisation. Par ailleurs, un architecte des bâtiments de France, Mr Serge Lifchitz, nous avait déjà fait un croquis, que voici reproduit.



Nos motivations pour la restauration du Pont Bât Cheval

Outre l'intérêt patrimonial, la nécessité de ce passage pour les agriculteurs et pour éviter un accident, la rénovation de ce pont peut présenter plusieurs avantages :

- Le plateau du Mantois n'est pas très touristique, mais nous voyons passer à Flacourt de nombreux promeneurs qu'ils soient à pied, à cheval, en cyclo et, malheureusement aussi en quad.
- Ce pont est situé sur la boucle n° 1 du schéma départemental de la randonnée équestre
- Nous constatons une augmentation régulière de marcheurs et « vététistes » ; avec la Fédération Française de Randonnées Pédestres, nous allons créer une boucle se rattachant au GR11, permettant de relier en liaison douce 6 villages voisins. Ce circuit naturel mettra en valeur un paysage diversifié du Mantois et favorisera des loisirs accessibles à tous.
- Enfin, la faune et la flore de Flacourt se révèle assez riche (d'après notre inventaire de la biodiversité) et la sensibilisation à la nature pour petits et grands pourrait également être un de nos objectifs.



Mairie de Flacourt







**ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE
FLACOURT**

La mission première de cette étude consiste à déterminer l'ensemble des espèces faunistiques et floristiques déterminantes sur le plan patrimonial. La présente mission s'inscrit dans le cadre des études pour la révision d'un POS (Plan d'Occupation des Sols), en un nouveau Plan Local d'Urbanisme ainsi que dans le cadre de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Cette étude permet d'affiner la représentation des écosystèmes présents sur le territoire communal ainsi qu'une connaissance plus exhaustive des espèces de faune et de flore.

Mairie de Flacourt - Département d'Igny - 78300 Flacourt
<http://www.flacourt.fr/>

Page 1 sur 30